



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

RN 20

Question écrite n° 34705

Texte de la question

M. Augustin Bonrepaux demande à M. le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer de bien vouloir lui faire connaître quel est l'état d'avancement des travaux d'amélioration de la route nationale 20 inscrits au contrat de plan État/région. Il lui rappelle que ce Contrat de Plan prévoyait la déviation d'Ax-les-Thermes, la déviation de Sinsat et le début de la déviation de Tarascon-sur-Ariège. La déviation d'Ax-les-Thermes est bien engagée, cependant les délais de réalisation des travaux paraissent allongés et leur achèvement semble retardé par rapport à la date prévue initialement dans le contrat de plan. Dans le même temps, les travaux de la déviation de Sinsat, qui devaient être engagés dès 2003, n'ont toujours pas débuté à ce jour. Il lui demande en conséquence de bien vouloir lui préciser à quelle date est envisagée la mise en service de la déviation d'Ax-les-Thermes à quelle date sont envisagés le début de la déviation de Sinsat et sa mise en service, et à quelle date est envisagé le début des travaux de la déviation de Tarascon-sur-Ariège.

Texte de la réponse

Sur la RN 20, en Ariège, trois opérations sont programmées à l'actuel contrat de plan entre l'État et la région. Il s'agit de la déviation d'Ax-les-Thermes (35,06 millions d'euros), de la déviation de Sinsat (12,20 millions d'euros) et de la déviation de Tarascon (12,20 millions d'euros). Les travaux de la déviation d'Ax-les-Thermes ont commencé en 2002 avec les dégagements d'emprise et la réalisation d'un ouvrage d'art. Ils se poursuivent actuellement par la réalisation d'un viaduc sur l'Ariège et de travaux de terrassement. Les travaux du viaduc sur le Najar devraient débiter en fin d'année sous réserve des disponibilités budgétaires dans un contexte particulièrement contraint. La mise en service de la déviation est prévue au premier semestre 2007. Pour ce qui concerne la déviation de Sinsat, les acquisitions foncières sont en cours et les études archéologiques réalisées. Sous réserve des disponibilités budgétaires, les travaux pourraient commencer en 2005 pour une mise en service en 2008. S'agissant de la déviation de Tarascon, le dossier du projet est en cours d'adaptation significative pour tenir compte des observations recueillies lors de l'enquête d'utilité publique. L'objectif est d'aboutir à un projet qui réponde au mieux aux attentes locales tout en étant bien intégré dans son environnement.

Données clés

Auteur : [M. Augustin Bonrepaux](#)

Circonscription : Ariège (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34705

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : équipement, transports et logement

Ministère attributaire : équipement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 mars 2004, page 1529

Réponse publiée le : 17 août 2004, page 6448